

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos Lettre N° 25 du 04/09/08

**!!! Dernière minute : Liste Complémentaire PE
- Début du recrutement : Rang 65 (30 Bas-Rhin - 35 Haut-Rhin) !!!**

Merci de diffuser largement cette "lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

Toute l'équipe du SNUipp67 vous souhaite la meilleure année scolaire possible pour vous même, pour vos élèves et pour ...l'Ecole !

Rentrée 2008 : j'y pense et puis...je n'oublie pas !

[Je me syndique au SNUipp67...](#)

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé et défendu.
- parce qu'avec la déduction fiscale , cela me revient à peine à 4 euros par mois !

Informations départementales

CAPD du 26 août 2008 :

Un peu plus de 300 collègues ont participé à ce 3ème temps du mouvement. 250 collègues ont pu être nommés sur des postes entiers ou fractionnés selon les situations dans les écoles. 4 personnes issues d'autres horizons (France Télécom ou enseignants du 2nd degré) et en détachement dans le corps des PE ont été nommées avant les autres PE.

CAPD du 3 septembre 2008 :

Mouvement (4^{ème} temps):

Des collègues restés sans poste ont pu être affectés sur les postes ouverts lors du CTPD du 3 septembre (voir ci-dessous) ainsi que sur des postes qui viennent juste de se libérer : congés de maternité, collègues autorisés à quitter le département par EXEAT et INEAT.

Il reste encore un nombre important de postes non pourvus (plus de 20 équivalents temps pleins). Notre département se trouve dans une situation déficitaire.

L'IA pense procéder aux premiers recrutements sur la liste complémentaire du concours de PE à compter de la 2^{ème} quinzaine du mois de septembre.

Accès des Instituteurs au corps des PE

Tous les instituteurs qui ont demandé à accéder au corps des PE par liste d'aptitude ont été intégrés. La liste des collègues peut être consultée [sur le site du SNUipp67](#).

Ces collègues vont être intégrés dans des conditions bien plus défavorables que ceux qui sont passés PE par la voie du concours. Cette inégalité de traitement est motivée par la seule volonté ministérielle de faire des économies budgétaires au détriment des instituteurs. Si vous souhaitez en savoir plus sur les modalités de reclassement des Instituteurs dans le corps des PE...contactez nous.

Accès à la Hors Classe des PE

A compter du 1^{er} septembre 2008, 50 collègues, sur plus de 6 000 enseignants du 1^{er} degré dans notre département vont intégrer la Hors Classe des professeurs des écoles. La liste nominative des collègues était, jusqu'à présent, connue à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre. Les suppressions de poste, qui concernent aussi les services administratifs de l'IA, rendent le travail du personnel de l'IA de plus en plus difficile...du coup la liste des collègues nommés à la Hors Classe ne sera connue que fin septembre. Ce chiffre dérisoire de 50 promotions rend impossible l'accès à la HC pour l'immense majorité des PE. En juin 2007 plus de 51% des enseignants du 1^{er} degré sont partis à la retraite en étant au 10^{ème} échelon du corps des PE et seulement 14% avaient atteint un échelon de la HC. A contrario dans le second degré, près de 65% des enseignants partant en retraite sont à la hors-classe. Heureusement (pour eux) ce nombre approche les 100% dans le corps des...IEN et des IA. Le SNUipp poursuit son action pour permettre, à terme, l'accès de tous à cette hors-classe.

Temps Partiels

En raison du déficit d'enseignants l'Inspecteur d'Académie a refusé de revenir sur les refus d'exercer à temps partiels qui avaient été signifiés à plus de 130 collègues, y compris pour ceux qui avaient fait un recours administratif. L'ensemble des organisations syndicales a déploré ce refus.

CTPD du 3 septembre 2008 :

Quarante postes pouvaient être pourvus cette rentrée scolaire.

17 postes avaient été ouverts lors du CTPD du mois de juin, il en restait donc 23 pour ce CTPD.

Le fait que les décharges d'EMF soient passées de 0.33 à 0.25 permet à l'IA de récupérer 5 autres postes pour porter le total à 28.

l'IA se garde 10 postes pour ouvrir des postes de ZIL qui seront pourvus au fur et à mesure par du personnel recruté sur la liste complémentaire.

Après comptage des élèves par les IEN le jour de la rentrée, 18 ouvertures de classes ont été prononcées. La liste des mesures de carte scolaire peut être consultée sur [le site du SNUipp 67](#).

Toutefois, les suppressions de postes et l'absence de dotation dans le Bas Rhin ont empêché des ouvertures de classes dans certaines écoles. N'hésitez pas à nous faire remonter des situations difficiles, il faut préparer dès maintenant la carte scolaire du mois de février.

60 Heures d'aide personnalisée : mise en place :

Des remontées diverses et variées nous parviennent des écoles. Les conseils des maîtres doivent choisir leur dispositif dans le cadre de la circulaire ministérielle.

Lorsque vous aurez finalisé votre dispositif vous pouvez nous en faire part par mail au : snu67@snuipp.fr.

En cas de difficulté dans la mise en œuvre ou de soucis de validation par votre IEN...n'hésitez pas à nous contacter.

Titulaires Mobiles...soyez vigilants !...dans la note de service de rentrée d'un IEN nous avons pu lire que « les titulaires mobiles assurent l'aide personnalisée dans l'école où ils

